

# Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : [bessoncourt.mairie@wanadoo.fr](mailto:bessoncourt.mairie@wanadoo.fr)

17/01/2024

## COLLECTE DES DÉCHETS

Nous vous informons que les **calendriers de collecte 2024** sont en ligne sur le site internet du Grand Belfort :

<https://www.grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/calendriers-de-collecte.html>

Ils sont également publiés dans l'application Panneau Pocket.

### Collecte des biodéchets : les solutions pour transformer vos déchets alimentaires en ressources

Dès le mois de février 2024, la collecte des déchets alimentaires - ou biodéchets - sera mise en place progressivement par le Grand Belfort.

Pour trier vos déchets alimentaires, deux solutions s'offrent à vous :

- le compostage (si vous disposez d'un jardin ou d'un balcon)
- le dépôt en bornes à biodéchets.

Pour cela, le Grand Belfort fournit gratuitement les matériels de tri aux habitants - des bioseaux et des sacs en papier kraft - permettant d'apporter les déchets alimentaires dans les bornes à biodéchets qui seront installées la semaine du 5 février aux lieux suivants :

- Au stade de foot, à côté du bac à verre
- Au point déchet vert à l'entrée du village

Pour connaître l'emplacement des bornes à biodéchets près de chez vous, consultez la [carte en ligne sur le site grandbelfort.fr à la rubrique déchets](#).

**La distribution du matériel de tri aura lieu à la *salle de l'ancienne école le samedi 3 février entre 9h et 15h.***

Sachez que si cette date ne vous convient pas, vous pouvez retirer votre matériel dans une autre commune. Pour connaître les dates et lieux de distributions, rendez-vous sur [le site grandbelfort.fr](http://le site grandbelfort.fr)

### **Pourquoi trier ses déchets alimentaires et que deviendront-ils ?**

Un quart de nos ordures ménagères est composé de déchets alimentaires qui partent à l'incinération. Cela représente, pour le Grand Belfort, 50 kilos par an et par habitant, soit plus de 5 tonnes de déchets qui pourraient être valorisés ! Désormais, vous pourrez les transformer en ressources en les apportant à la borne à biodéchets !

INFORMATIONS EXPRESS

Les déchets alimentaires déposés dans les bornes à biodéchets seront transportés dans un méthaniseur situé dans le Haut-Rhin pour être transformés en biogaz. Le biogaz est une énergie renouvelable qui, une fois raffinée, peut être utilisée comme le gaz naturel : pour le chauffage, la cuisson ou la production d'eau chaude sanitaire, mais aussi comme carburant. Enfin, la matière issue de la production du biogaz (digestat) est utilisée comme engrais organique en agriculture.

## Le compostage, la meilleure solution pour réduire ses déchets

La collecte des déchets alimentaires vient en complément du compostage, qui reste la meilleure façon de traiter ses déchets végétaux en privilégiant un retour à la terre au plus proche de leur production. Les habitants qui ont un composteur sont invités à continuer ce geste essentiel qui permet de réduire leurs déchets et d'obtenir un excellent compost.

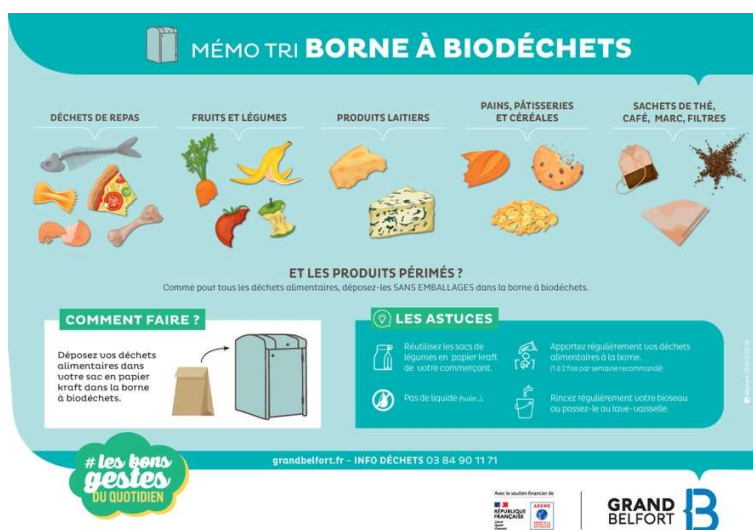
Ceux qui n'ont pas encore de composteur peuvent le commander en remplissant le [formulaire en ligne sur grandbelfort.fr](https://www.grandbelfort.fr). Il est fourni gratuitement par le Grand Belfort (avec un mode d'emploi).

Une fois le composteur commandé, il sera possible de le retirer :

- soit lors de la distribution des bioseaux (voir ci-dessus),
- soit à la [déchèterie](#) de Fontaine (dès février 2024).

Plus d'infos : [grandbelfort.fr](https://www.grandbelfort.fr) rubrique [Déchets / déchets alimentaires](#)

Vous vous questionnez sur la façon de procéder ? rien de plus simple, suivez le mémo ci-dessous qui répond à cette question. Un dépliant complet vous sera remis lors du retrait de votre bioseau



## DU CÔTÉ DES BÉNÉVOLES

Vous avez chez vous des outils fonctionnels ou de la peinture qui ne vous sont d'aucune utilité ? N'hésitez pas à les mettre à disposition des bénévoles qui œuvrent toute l'année pour décorer notre village.

Les outils qui ne vous servent plus viendront compléter le matériel qui leur a déjà été mis à disposition par la commune.

Vos dépôts sont à réaliser au secrétariat de mairie

## LOGEMENTS VACANTS

### 3 logements communaux sont disponibles.

- **Appartement T3** situé 4 bis rue des Bleuets en rez-de-chaussée, 76 m<sup>2</sup>, chauffage individuel gaz, cave, garage. Loyer **453.31 €** + charges communes.
- **Appartement T2** situé au-dessus du cabinet médical 1 rue des Glycines : coût du loyer : **565 € par mois**, charges non comprises, incluant 2 places de parking
- **Appartement T3** situé au-dessus du cabinet médical 1 rue des Glycines : coût du loyer **620 € par mois**, charges non comprises, incluant 2 places de parking

Dossier de candidature à déposer au secrétariat de Mairie au plus tôt. (Lettre de demande, âge, adresse actuelle, situation familiale, nombre d'enfants, besoin accessibilité PMR, avis d'imposition ou justificatif de situation professionnelle...)

## MAISON MÉDICALE

### Ouverture du cabinet éphémère dans la maison médicale

Un cabinet éphémère va ouvrir ses portes au sein de notre commune à partir du mois de février. Ce dispositif qui se veut temporaire vous permettra de pouvoir accéder à un médecin traitant dans l'attente d'une ou plusieurs installations pérennes.



Les médecins, salariés du Centre de Santé d'Hérimoncourt, vous accueilleront à tour de rôle quatre demi-journées par semaine. Si vous le souhaitez, le centre de santé d'Hérimoncourt pourra devenir votre nouveau médecin traitant alors n'hésitez pas à le faire savoir à vos médecins.

Les consultations se feront par prise de rendez-vous (exception faite des consultations urgentes). Les jours d'ouverture ainsi que les modalités de rendez-vous vous seront transmis ultérieurement



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### BRCL :

Le BRCL organise un LOTO au Chateau Lesmann à Roppe le **Samedi 27 janvier 2024**.

Droit d'entrée: 20 € les 6 cartons.

Moins de 15 ans: 5 € les 2 cartons

Venez nombreux !!

Contact : Pascal ROUSSEZ au 06 68 07 61 59

## LE RELAIS PETITE ENFANCE DE LARIVIÈRE

RELAIS PETITE ENFANCE  
8 RUE DU MARGRABANT  
90150 Larivière  
relais.sit@famillesrurales.org  
<https://www.facebook.com/relaislariviere/>

**JANVIER**

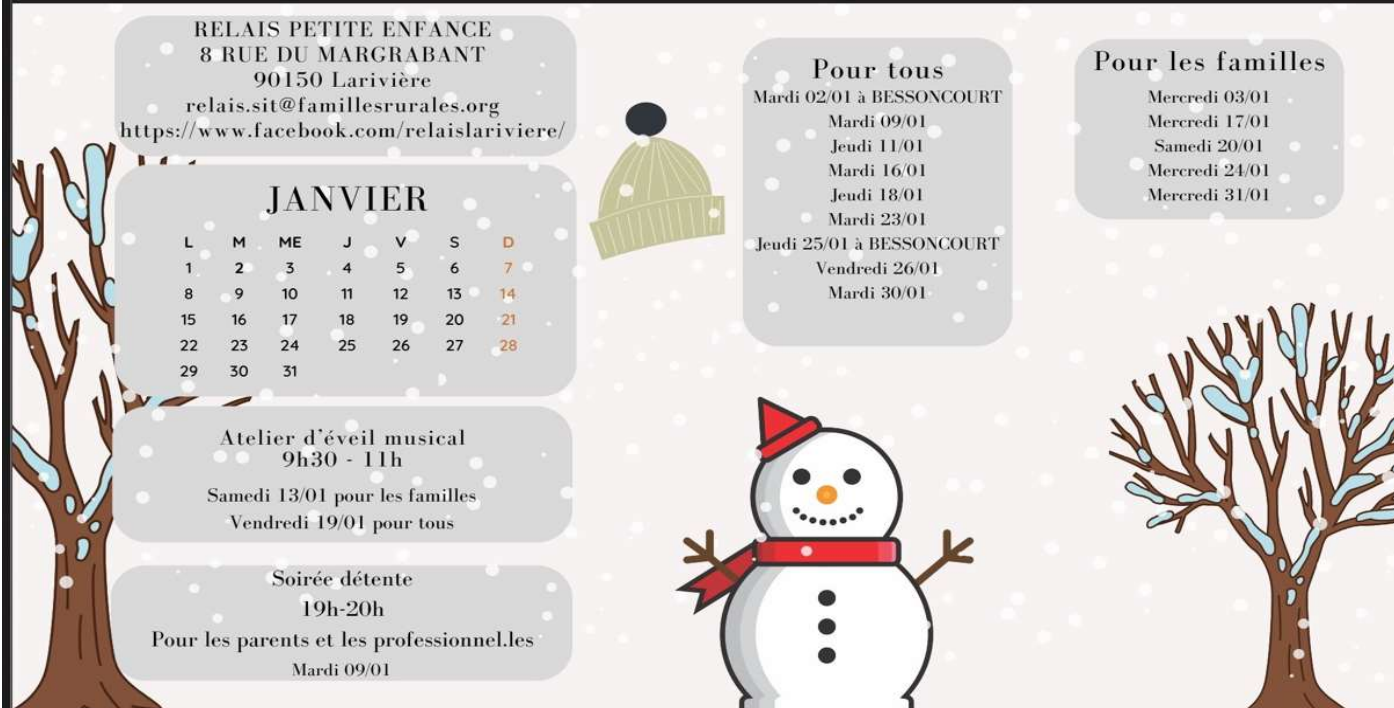
L	M	ME	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Atelier d'éveil musical  
9h30 - 11h  
Samedi 13/01 pour les familles  
Vendredi 19/01 pour tous

Soirée détente  
19h-20h  
Pour les parents et les professionnels  
Mardi 09/01

**Pour tous**  
Mardi 02/01 à BESSONCOURT  
Mardi 09/01  
Jeudi 11/01  
Mardi 16/01  
Jeudi 18/01  
Mardi 23/01  
Jeudi 25/01 à BESSONCOURT  
Vendredi 26/01  
Mardi 30/01

**Pour les familles**  
Mercredi 03/01  
Mercredi 17/01  
Samedi 20/01  
Mercredi 24/01  
Mercredi 31/01



## INFORMATIONS CONSEIL DÉPARTEMENTAL

AVIS A TOUS LES ARTISTES  
DE LA COMMUNE

TERRITOIRE DE BELFORT  
Le Département

MAI  
TERRITOIRE  
DU LION

# LES PÉPITES

DES FLÂNERIES

## TREPLIN ARTISTIQUE

POUR TOUS LES TALENTS

SAISON 2 . À PARTIR DE 16 ANS

DANSE . HUMOUR . MUSIQUE . CIRQUE  
THÉÂTRE . ARTS VISUELS . MAGIE

VOUS AVEZ **JUSQU'AU 18 FÉVRIER 2024**  
POUR ENVOYER VOTRE CANDIDATURE

RÈGLEMENT ET INSCRIPTIONS SUR  
[WWW.TERRITOIREDEBELFORT.FR/PEPITES](http://WWW.TERRITOIREDEBELFORT.FR/PEPITES)

